



## FICHE DE POSTE

# Chef(fe) de projets Professionalisation et Sport Santé Bien-Être

<b>Définition :</b>	<p>Dans le cadre de la déclinaison du Plan Sport et Territoire du CNOSF, le CROS des Pays de La Loire doit mettre en œuvre les 4 grandes thématiques de la feuille de route sur son territoire. À l'échelle régionale, la branche Sport Santé Bien-Être pourra notamment se rattacher au Plan Régional Sport Santé - Bien-Être (PRSSBE) des Pays de La Loire, en fonction des orientations politiques retenues.</p> <p>Le CROS confie au/à la Chef(fe) de projets de concevoir des projets de développement du sport et les mettre en œuvre selon ses domaines d'interventions (Sport et Professionalisation et Sport Santé Bien-Être) afin de dynamiser le mouvement sportif des Pays de la Loire.</p>	
<b>Principales activités :</b>		<b>Proportion du temps de travail</b>
<b>Domaine d'activité :</b>	<b>Branche du CNOSF – Sport et Professionalisation</b>	<b>60%</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Développer l'ingénierie de la formation</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi de la branche Sport et Professionalisation en binôme avec l' élu référent</li> <li>○ Conception, coordination, suivi financier et développement de l'ensemble du dispositif de formation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations proposées dans le programme de formation</li> <li>- Organisation de temps d'échanges dans les Maisons des sports des Pays de la Loire</li> <li>- Proposition de thèmes novateurs et complémentaires à l'offre existante des CDOS</li> <li>- Communication : mise en ligne de l'offre, newsletter(s), affiches, flyers...</li> <li>- Développement de l'e-formation (FOAD-Formation Ouverte et/ou à Distance)</li> <li>- Évaluation pédagogique des stagiaires des formations</li> </ul> </li> <li>○ Animation de la commission Formation avec les CDOS et les ligues régionales</li> <li>○ Amélioration continue de l'organisme de formation et finalisation de la certification QUALIOP1</li> <li>○ Coordination de l'Équipe de Développement Territorial (EDT) de la branche Professionalisation</li> </ul> </li> <li>• <u>Développer l'accompagnement</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proposer des formations à la demande et à la carte pour nos adhérents (ligues et comités régionaux)</li> <li>○ Mener des entretiens individuels et/ou collectifs avec des structures associatives sportives (ligues/comités, clubs) pour les aider dans la réalisation de leurs projets, en lien avec la professionalisation.</li> <li>○ Assurer une veille sur les thématiques de la formation et de l'emploi.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Domaine d'activité :</b>	<b>Branche du CNOSF – Sport Santé Bien-Être</b>	<b>40%</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Mise en œuvre du projet « Sportez-vous bien ! » sur la prévention des addictions en milieu sportif</u> (organisation de classes virtuelles et élaboration d'une offre de formation spécifique)</li> <li>• <u>Accompagnement du Mouvement olympique et sportif territorial (CDOS, ligues et comités régionaux, clubs) dans la mise en œuvre des projets sport santé :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Animation générale du réseau d'acteurs et des commissions « Sport Santé » et « Handicap »</li> <li>○ Déploiement des dispositifs de prévention dont le label régional « Sport santé »</li> <li>○ Développement du sport en milieu carcéral et du sport entreprise</li> <li>○ Coordination de l'Équipe de Développement Territorial (EDT) de la branche Sport Santé Bien-Être</li> </ul> </li> <li>• <u>Soutien aux travaux de la commission médicale</u></li> <li>• <u>Porter les dispositifs régionaux des formations Sport Santé du CREPS et prendre une place active dans le groupe de travail dédié</u></li> </ul>	

<b>Compétences</b>	<u>Savoirs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive, de l'organisation du sport en France, des acteurs de la santé et de la formation</li> <li>- Connaissance du cadre juridique des Activités Physiques Adaptées et des organismes de formation</li> <li>- Connaissance de différentes modalités pédagogiques d'apprentissage</li> <li>- Permis B et véhicule indispensables</li> </ul>	<u>Savoir-faire :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise d'outils numériques (gestion, veille, ingénierie, visioconférence, Microsoft Teams, etc.)</li> <li>- Capacité à travailler simultanément sur différents dossiers</li> <li>- Capacité d'analyse et de synthèse</li> <li>- Capacité d'expression écrite et orale</li> <li>- Aptitudes à la communication</li> </ul>
	<u>Savoir-être :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation, rigueur, respect des délais</li> <li>- Autonomie</li> <li>- Discrétion et confidentialité</li> <li>- Capacité d'écoute</li> </ul>	
<b>Moyens mis à disposition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureau</li> <li>- Ordinateur fixe ou portable avec accès Internet</li> <li>- Téléphone</li> <li>- Outils dédiés aux actions à coordonner (livrets, affiches et autres supports)</li> </ul>	
<b>Appui à la mise en œuvre :</b>		
<b>Positionnement hiérarchique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président(e)</li> <li>- Vice-Président(e)s en charge des branches Sport et Professionnalisation et Sport Santé Bien-être</li> <li>- Secrétaire général(e)</li> <li>- Autres élu(e)s du CROS</li> </ul>	
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élu(e)s du CROS</li> <li>- Coordonnateur(trice) de projets et Assistant(e) de direction</li> <li>- CNOSF et ses structures déconcentrées</li> <li>- Équipes de Développement Territorial (EDT) Professionnalisation et Sport Santé</li> <li>- Adhérents du CROS (ligues et comités sportifs régionaux)</li> <li>- Commission formation du CROS</li> <li>- Référents des commissions Sport santé, Médicale et Handicap du CROS</li> <li>- Divers autres acteurs du monde sportif, de la santé et du social</li> <li>- Volontaire(s) en mission de service civique</li> <li>- Partenaires et prestataires des actions de formation ou/et Sport Santé Bien-Être</li> <li>- Bénéficiaires des actions de formation et d'accompagnement</li> </ul>	
<b>Niveau d'intégration dans une équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration dans l'équipe des salariés du CROS</li> <li>- Participation aux actions de fonctionnement et à la vie statutaire du CROS (Assemblée générale, Conseil plénier, séminaire du CROS...)</li> <li>- Respect des règles de gestion des ressources humaines internes (suivi du présentéisme, demandes d'absence, ordres de mission...)</li> </ul>	
<b>Autonomie et initiative :</b>	Le/la Chef(fe) de projets dispose d'une autonomie limitée. Il/elle est force de proposition mais son action est supervisée par les Vice-président(e)s en charge des branches Professionnalisation et Sport Santé Bien-Être (ou tout autre élu en cas d'indisponibilité), auxquels il/elle rend compte chaque semaine de son activité.	
<b>Responsabilité :</b>	Il/elle n'exerce pas d'encadrement hiérarchique d'autres salariés.	
<b>Technicité :</b>	Il/elle met en œuvre les décisions prises par le CROS et les équipes Professionnalisation et Sport Santé Bien-Être.	
<b>Territoire d'exercice :</b>	Région des Pays de la Loire (déplacements ponctuels)	
<b>Contrat :</b>	CDI	
<b>Temps de travail :</b>	35h00 hebdomadaires	
<b>Qualification :</b>	Technicien	
<b>Classification :</b>	Groupe 5 de la Convention collective nationale du sport	
<b>Lieu de travail :</b>	Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland 44103 NANTES	